



LE CODE DE BONNE CONDUITE EN VNM*

*Véhicule Nautique à Moteur

1 JE RESPECTE LA RÉGLEMENTATION MARITIME ET LES RÉGLEMENTATIONS LOCALES

- Mon VNM est immatriculé et je suis en mesure de présenter tous les papiers (permis, carte de circulation, attestation d'assurance).
- Je ne navigue pas dans la bande des 300 mètres.
- Je navigue à vitesse réduite dans les ports et je respecte strictement le balisage et les limitations de vitesse.
- Je ne navigue pas à plus de deux milles nautiques d'un abri sauf si mon VNM et mon armement de sécurité m'autorisent à naviguer jusqu'à 6 milles (Division 240).
- Je ne navigue pas la nuit.

2 JE RESPECTE L'ENVIRONNEMENT

- Je prends garde aux rejets d'essence lors du remplissage de mon réservoir.
- Je ne jette pas de débris à l'eau ou sur les plages.
- Je ne modifie pas l'échappement ou la boîte à eau de mon VNM.
- Je limite le temps de rinçage moteur au strict minimum.
- Je respecte la faune et la flore, j'adapte ma vitesse aux abords des zones à forte densité de population animale.

3 JE PARTAGE LA MER

- Je respecte les autres embarcations en m'écartant de leur route.
- Je m'écarte des côtes afin de ne pas déranger les habitations aux alentours et surveille le sens du vent.
- Trop de bruit nuit aux autres. Faites attention à votre conduite afin de limiter les nuisances sonores.
- Je ne me rapproche pas trop du rivage où les autres usagers nagent et s'amuse.

4 JE NAVIGUE RESPONSABLE

- Je me renseigne sur la météo, je vérifie mon niveau de carburant et ma batterie.
- Si j'emène un enfant, je vérifie que sa taille lui permette d'avoir les pieds à plat dans les baquets.
- Je préviens un proche de ma sortie en mer afin qu'il puisse prévenir le CROSS en cas d'inquiétude.
- Je navigue de préférence à plusieurs car c'est un gage de sécurité en mer.
- Je ne quitte pas mon VNM en cas de panne.

5 JE RESPECTE LE MATÉRIEL MIS À MA DISPOSITION DANS LES PORTS

- Je ne dégrade ni les mises à l'eau ni leurs abords.
- Je ne gare ma remorque que dans les parkings autorisés.
- Je respecte les autres plaisanciers et attends mon tour pour mettre à l'eau mon VNM.

6 JE NAVIGUE AVEC TOUT LE MATÉRIEL DE SÉCURITÉ

- Un gilet de sauvetage de 50 N jusqu'à 2 milles et 100 N jusqu'à 6 milles pour chaque personne.
- Un équipement néoprène (short, shorty...) d'une épaisseur minimale de 2mm pour chaque personne.
- Un moyen de repérage lumineux porté par chaque personne à bord.
- Un dispositif de remorquage (point d'ancrage et bout de remorquage).
- Je m'assure que le coupe-circuit est bien attaché à mon gilet de sauvetage pour couper le moteur en cas de chute du pilote.
- Un téléphone portable ou une VHF inférieure à six watts.
- Je suis les recommandations d'utilisation des constructeurs (port des gants, combinaison isothermique, lunettes...).

Soutenu par

